

Commune de FROTEY-lès-VESOUL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Haute-Saône

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 25

Séance du : 20 juin 2023

Objet : Décision modificative n° 2 – Virement de crédits

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 14 juin 2023

Date d'affichage : 23 juin 2023

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

PRÉSENTS : M. Christophe TARY – Mme Josiane PRUNIAUX – M. Jean-Marc JAVAUX – Mme Nora ATAMNA – M. Maxime VAUTHIER – M. Benoît SAUVAGE – Mme Alison CALPENA JUAREZ – Mme Christelle ROY – Mme Cécile DRUAUX – M. Laurent CARDOT – M. Serge SCHMIT.

ABSENTS : Mme Claudine DELAITRE (pouvoir à Mme Josiane PRUNIAUX) – Mme Anny GRANDGERARD (pouvoir à Mme Cécile DRUAUX) – M. Jean-Gabriel DELOUF (pouvoir à M. Benoît SAUVAGE) – M. Robin LHENRY (pouvoir à M. Serge SCHMIT).

Mme ATAMNA Nora a été nommée secrétaire de séance.

Suite à une erreur de saisie lors de la reprise du résultat en dépenses d'investissement, il convient de prendre la décision modificative suivante :

Dépenses d'investissement : art. 2111 (Terrains nus) : - 1 000.00 €

Dépenses d'investissement : 001 (solde d'exécution d'investissement) : + 1 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative telle que présentée.

Nombre de votants : 15

Vote : 15 Pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,

Christophe TARY



La secrétaire de séance,

Nora ATAMNA